



Saint-David-de-Falardeau, le 17 novembre 2014

Madame Lisa Raitt, ministre des Transports
Place de Ville
Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Objet : Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes – Résolution d'appui.

Madame,

Vous trouverez ci-joint, copie d'une résolution entérinée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 3 novembre 2014 de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire-trésorier et directeur général,



Daniel Hudon

DH/cg

p.j.

c.c. **M. Denis Lemelin**, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
M. Claude Patry, député fédéral
M. Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE ST-DAVID-DE-FALARDEAU**

**RÉSOLUTION EXTRAITE DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2014.**

296-2014

**Syndicat des travailleuses et travailleurs
des postes – Résolution d'appui.**

CONSIDÉRANT

que Postes Canada coupe dans les services postaux en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux et en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT

que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT

que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT

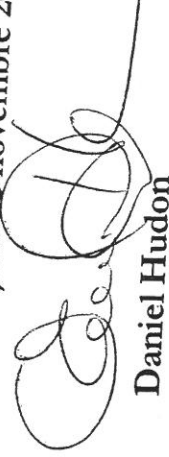
que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par M. le conseiller Lucien Fillion et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

Copie certifiée conforme.

Ce 17^e jour de novembre 2014.



**Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général**

SCEAU